



Partageons !

Info CFDT
groupe Valeo



<https://valeo.cfdt-fgmm.fr/>



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Janvier 2025

INFO NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE - INFO NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Vos élus CFDT sont intervenus au niveau du groupe pour faire appliquer cette règle.

Vous avez signé un CDI Valeo et vous étiez intérimaire/en contrat avant cette embauche ?

La nouvelle convention nationale de la métallurgie prévoit que votre période d'intérim/contractuelle soit désormais intégrée à votre ancienneté Valeo.

A quoi ça sert ?

- Votre prime d'ancienneté peut se voir augmentée.
- Vos congés d'ancienneté sont calculés sur vos années d'ancienneté.
- Durée de remboursement jour d'arrêt de travail.
- Influence sur les salaires pour les jeunes cadres.
-

Comment faire ?

Il suffit de déposer à votre service RH les contrats intérim antérieurs à votre embauche chez Valeo ou auprès de vos élus CFDT pour tout renseignement.

S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !

